

Connaître les systèmes d'exploitation pour mieux gérer les ressources halieutiques : Cas du recensement de la pêche artisanale maritime sénégalaise

Djiga THIAO

Résumé :

Le Centre de Recherches Océanographiques de Dakar-Thiaroye (CRODT) a effectué un recensement national de la pêche artisanale maritime sénégalaise dont l'objectif est de disposer de paramètres fondamentaux permettant une orientation des actions visant une gestion durable des ressources halieutiques.

En ce qui concerne les caractéristiques des centres de pêche, en dehors de la transformation artisanale et de l'aquaculture, les activités économiques, bien que diversifiées, sont dominées par le commerce et le maraîchage. Un net déséquilibre est noté en matière d'infrastructures et de services entre les différents centres de pêche. Les phénomènes migratoires, bien établis dans les centres de pêche, sont liés au recul de l'agriculture et au développement de nouvelles pêcheries et du tourisme dans certaines localités.

Au total 13 903 unités de pêche ont été recensées dont 12 619 pratiquent la pêche avec une pirogue avec un niveau d'activité supérieur à 85%. Plus de 66% des unités opèrent exclusivement en milieu marin. Le taux de motorisation avoisine les 75% avec une nette prédominance des moteurs de puissance comprise entre 9 et 15 cv. La répartition des unités de pêche par zone montre la prédominance du Cap Vert (3 138) et de la Grande Côte (3 106) qui concentrent près de 45% de la flotte. Le nombre de pêcheurs a été évalué à 59 428 avec une moyenne d'âge de 31,2 ans et un taux de scolarisation de 40%. Le taux moyen d'affiliation aux organisations socioprofessionnelles est relativement faible (9,8% des acteurs interrogés) avec une nette prédominance de la FENAGIE-Pêche.

Mots clés : Sénégal, pêche artisanale, recensement, unité de pêche, pirogue